



Syndicat Intercommunal  
D'Assainissement et d'Eau Potable  
du Lizon

## RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Commune : VIDOU

Date de la visite : 04/06/2021

### Propriétaire :

Nom :	Mme BONNEMAISON Nadine
Adresse :	1 route de LANNEMEZAN 65220 VIDOU
Téléphone :	06-86-26-12-36
Email :	math7@wanadoo.fr



### Personne présente le jour du contrôle :

Nom :	Mme BONNEMAISON Nadine
Qualité :	Propriétaire
Téléphone :	06-82-39-17-14
Email :	/

Documents remis par la personne présente le jour du contrôle : Aucun

### Le Terrain

Référence cadastrale :	Parcelles : 23	Section : ZC
Adresse :	Route de Tarbes 65220 VIEOU	
Superficie :	120 000 m <sup>2</sup>	
Superficie disponible pour l'assainissement :	Suffisante pour tout type de filtres	
Pente :	< à 5%	
Alimentation en eau potable :	Service Public SIAEP du Lizon	
Puits :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> jardin <input type="checkbox"/> pas d'usage	
Exutoire possible :	Fosse privée	
Autre :		

### L'habitation

Type de résidence :  Résidence principale  Résidence secondaire  
Occupation des locaux : toute l'année  Inhabitée  
Nb d'usagers permanents : 2 Nombre d'usagers occasionnels : /

Année de réalisation de l'assainissement : 22/03/2013	
Nombre de chambres : 4	Nombre de cuisine : 2
Nombre de salle de bains : 2	Nombre de WC : 2
Nombre de Salon : 2	Autre : /
Nombre de pièces principales : 6	Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 6

### Travaux depuis la dernière visite

Sur l'installation d'assainissement conformément au dernier rapport de visite :  Oui  Non  Autre  
Sur le terrain aux abords de l'installation d'assainissement :  Oui  Non  Type :

### Implantation de l'installation d'assainissement :

A plus de 35 m d'un puits :  Oui  Non  Non concerné (pas de puits sur le terrain)

# DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation :  oui  non  non évalué  
 Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées :  oui  non  non évalué  
 Ensemble des eaux usées collectées :  oui  non  non évalué  
 Écoulement des eaux :  correct  stagnation  bouché  non évalué

## PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

Bac à graisse :  oui  non **Volume : /**  
 Matériaux : / **Accessibilité : /**  
 Écoulement : / **Dimensionnement : /**  
 Fréquence d'entretien : / **Défaut de structure ou de fermeture : /**

Fosse :  septique  toutes eaux  autre **Volume : 4000 litres**  
 Nombre : 1 **Accessibilité : oui**  
 Matériaux : béton **Écoulement : correct**  
 Dimensionnement : correct **Défaut de structure ou de fermeture : aucun**  
 Niveau de boues : 30 cm **Date dernière vidange : jamais vidangée**  
 Justificatif de vidange : / **Opérateur de vidange : /**

Préfiltre Decolloïdeur :  Aucun  Intégré  Séparé  
 Matériaux filtrants : cassette **Accessibilité : oui**  
 Écoulement : stagnation \* **Défaut de structure ou de fermeture : aucun**

Ventilation :  
 Ventilation : oui **Extracteur : non vu**  
 Diamètre : Ø100 mm **Sortie au-dessus du toit : oui**  
 Nuisance olfactive : non



### Dysfonctionnements :

Néant

## TRAITEMENT : Oui Non Sans information

Type et dimensionnement : *Filtre à sable vertical drainé*  
 Dimensionnement : 40 m<sup>3</sup>

Regard de répartition :  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : oui **Matériaux : plastique**  
 Stagnation d'eau : non **Écoulement : correct**  
 Nombre de drains : 5 **Type :  agricole  domestique**

Regard de bouchage :  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : oui **Matériaux : plastique**  
 Stagnation d'eau : non \*\*

Regard de collecte :  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : oui **Matériaux : plastique**  
 Stagnation d'eau : non **Écoulement : correct**  
 Nombre de drains : 4 **Type :  agricole  domestique**



### Dysfonctionnements :

Néant

# REJET

- Type :  infiltration  milieu hydraulique superficiel
- Milieu récepteur : Fossé privé buse
- Risque de contact avec eaux usées non traitées :  oui  non
- Nuisance olfactive :  oui  non
- Autorisation de rejet :  oui  non
- Écoulement de l'exutoire :  correct
- Entretien de l'exutoire :  oui
- Défaut de sécurité sanitaire :  oui  non  non évalué
- Risque pour la sécurité des personnes :  oui  non  non évalué
- Risque avéré de pollution de l'environnement :  oui  non  non évalué

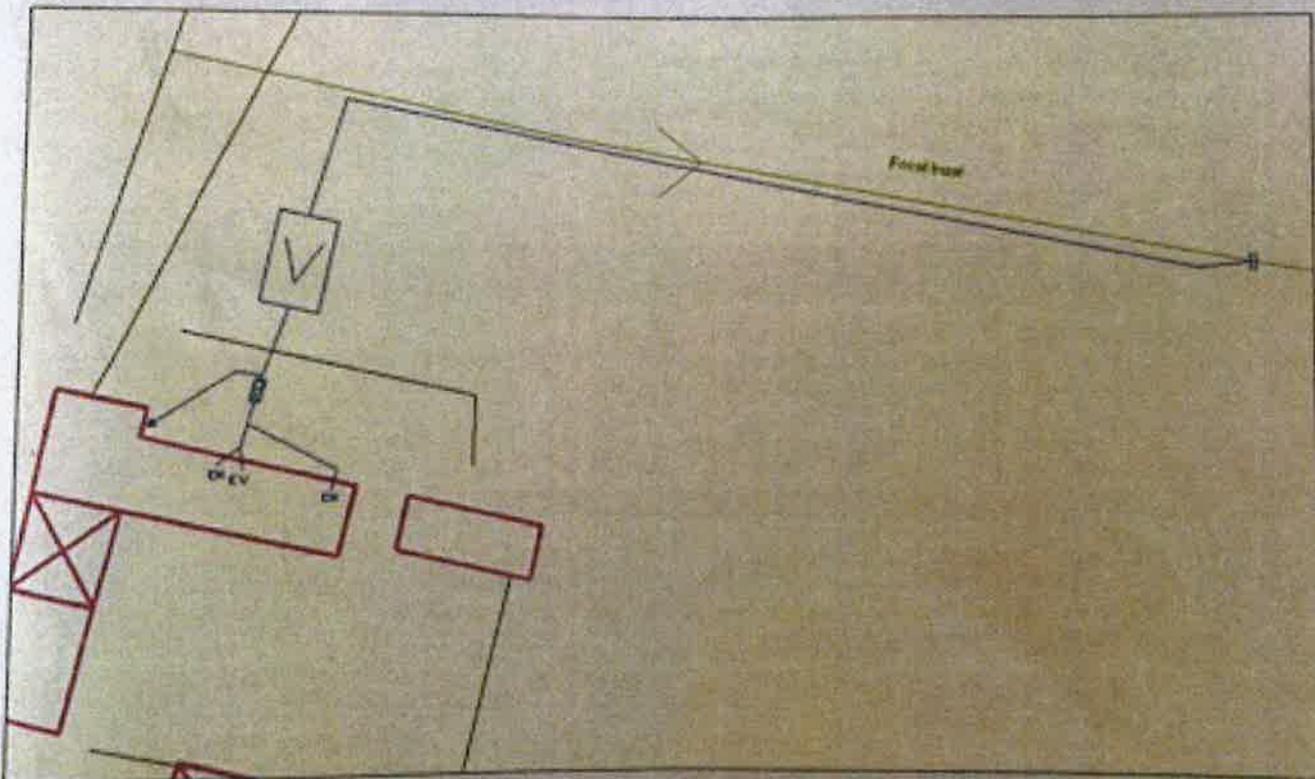


**Observations :**

Néant

## Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



PRETRAITEMENT	TRAITEMENT	REJET	DIVERS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac à graisses</li> <li>Fosse toutes eaux avec fibre absorbante intégré</li> <li>Fosse septique</li> <li>Fosse toutes eaux</li> <li>Fosse étanche</li> <li>Murplomb</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Regard de collecte</li> <li>Ventilateur d'exutoire sans gaz</li> <li>Ventilateur d'exutoire périmètre</li> <li>Fibre absorbante absorbant</li> <li>Tranchées d'implantation</li> <li>Plaque séparatrice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fibre à sable vertical drainé</li> <li>Fibre à sable horizontal drainé</li> <li>Fibre à sable sans drain</li> <li>Lit d'épandage</li> <li>Terre drainé</li> <li>Fente</li> <li>Pompe de relevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Puits</li> <li>Fossé</li> <li>Fosse</li> <li>Surface</li> <li>Sturk d'eau</li> <li>Régulateur de débit</li> <li>Verrouillage</li> <li>Fossé à eau stagnante</li> <li>Fossé à eau stagnante (cote de terrain variable)</li> <li>EV Eau versée (0C)</li> <li>EU Eau usée (0C + 0'V)</li> <li>Ventilateur</li> </ul>

## AVIS DU SPANC

### EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	CLASSEMENT
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique <i>Mise en demeure de réaliser une installation conforme</i> <i>Travaux à réaliser dans les meilleurs délais</i>
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation non conforme <b>Danger pour la santé des personnes</b> <i>Travaux obligatoires sous 4 ans</i> <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	Installation non conforme <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	<i>Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation	

#### LISTE DE RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION :

- Nettoyer le préfiltre de la fosse 1 à 2 fois par an.
- Faire vidanger la fosse lorsque le taux de boue sera supérieur à 50% du volume utile par un vidangeur agréé.
- Nettoyer le regard de répartition du filtre à sable une fois par an au jet d'eau.

Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)

#### AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- ◆ Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- ◆ Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,  
A Trie-sur-Baise, le 10 juin 2021.

Le Technicien,



**Joël CASTERAN**

**NB :** Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-11-1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour une durée de 3 ans.